

Code d'article 179.09**Description** GOBELETS BOISSONS CHAUDES DOUBLE PAROI ONDULÉ**Catalogue** HOS 134**Date de modification** 02/10/2024 05:33:36**Spécifications du produit**

Unité de mesure MILLE

Dimensions Ø6,2/4,5x6 CM

Matériel CARTON

Couleur NOIR

Grammage 230 + 250 + 18 PE G/M2

Capacité du conteneur 120 ML

Poids net d'une unité (g) 6,00

Codes

Intrastat 48236990

ITF14 18420499179091

EAN13 8420499179094

Signage Triman et Info-Tri

**Colisage****Paquet**

Unités / paquet 40

Dimensions paquet (cm) 6,00 x 58,00 x 6,00

Poids paquet (kg) 0,25

Volume paquet (m³) 0,0020880

Signage Triman et Info-Tri

**Carton**

Unités / carton 1.000

Paquets /carton 25

Dimensions carton (cm) 32,00 x 61,00 x 32,00

Poids carton (kg) 6,31

Volume carton (m³) 0,0624640

Signage Triman et Info-Tri

**Palette**

Cartons / couche 12

Cartons / palette 12

Conditionnement (U base x couches) 12 x 1

Poids (kg) 99,72

Type de palette (cm) E159: 120,00 x 80,00 x 14,00

Caractéristiques

Recyclable

-15°C/+85°C

Résist. graisses

Cash & Carry

**Certificats**



Règlement (CE) n° 1935/2004 du Parlement européen et du Conseil du 27 octobre 2004 concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Règlement (UE) n ° 10/2011 de la Commission du 14 janvier 2011 concernant les matériaux et objets en matière plastique destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.



GARCIA DE POU possède les certificats selon les normes UNE-EN ISO 9001:2015 et UNE-EN ISO 14001:2015, des systèmes intégrés de gestion de la qualité et de l'environnement qui nous permettent d'identifier les aspects clés qui garantissent la plus haute qualité de notre service. les aspects qui ont un impact sur l'environnement, afin de générer des objectifs d'amélioration continue et un programme d'actions pour les atteindre. N° d'enregistrement 0.04.04392 et 3.00.19040 (TÜV RHEINLAND).

Nº RSIPAC: 39.04307/CAT
RGSEAA: 39.00942/GE

Registre Sanitaire des Industries et Produits Alimentaires.



Ce produit est certifié FSC MIX 70%. En faisant le choix de produits certifiés FSC® vous soutenez la gestion responsable des forêts du monde.

The mark of responsible forestry



Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des substances et préparations chimiques (REACH).

Reg. (CE)
2023/2006

Règlement (CE) n° 2023/2006 de la Commission du 22 décembre 2006 relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.

Compatibilités

179.13 COUVERCLES HAUTS POUR GOBELETS
222.01 COUVERCLES HAUTS POUR GOBELETS

Paquet image

